



# Comment évaluer les contrats de ville ?

## Méthodologie pour une démarche locale

La loi du 21 février 2014 précise que les instances de pilotage du contrat de ville sont chargées de l'évaluation du contrat à mi-parcours puis à la fin de celui-ci. Les signataires du contrat sont donc collectivement responsables de cette démarche évaluative, et doivent en plus y associer les conseils citoyens. Or, on est en 2017 et les contrats de ville arrivent déjà à mi-parcours... il est donc temps de s'y mettre !

Dans ce cadre, l'Observatoire National de la Politique de la Ville (ONPV) et le CGET viennent de publier un guide « *Comment évaluer les contrats de ville ? Méthodologie pour une démarche locale* ». Ce guide est un appui à disposition des services de l'État, des collectivités territoriales, des organismes publics, des organismes HLM et des conseils citoyens et s'organise autour de trois grands axes :

- L'analyse de l'évolution du contexte dans lequel s'inscrivent les orientations du contrat de ville ;
- Le suivi et impact des actions réalisées au titre du contrat de ville ;
- L'évaluation de la plus-value du contrat en matière de mobilisation des politiques publiques.

Deux annexes viennent compléter le guide, sur les sujets spécifiques des conseils citoyens et du renouvellement urbain. Enfin, une annexe fait la liste des données qui seront mises à disposition progressivement au courant du premier semestre 2017 pour aider à cette évaluation.

Retrouvez le [guide méthodologique "comment évaluer le contrat de ville?" sur le site du CGET](#) [1].

À lire également sur l'évaluation du contrat de ville :

- [Les outils de l'IREV sur l'évaluation](#) [2] du contrat de ville (synthèse en 8 pages du cycle de qualification, outils produits).
- Le guide méthodologique du CGET sur les clés pour mettre en œuvre et [évaluer les actions](#)

[de prévention et de lutte contre les discriminations](#) [3]

- Les [démarches de Valenciennes Métropole et Maubeuge Val-de-Sambre](#) [4] en terme d'évaluation du contrat de ville

Type d'actualites: [Information générale](#) [5]

Dates: Mercredi 1 mars 2017 - 01:00

Thématiques: [Participation citoyenne](#) [6]

[Discrimination](#) [7]

[Méthodologie](#) [8]

[Politique de la ville - DSU](#) [9]

Publié le 01 mars 2017

**URL de la source (modifié le 01/03/2017 - 15:06):** <https://irev.fr/actualites-0/evaluation-des-contrats-de-ville-publication-dun-guide-du-cget-et-de-lonpv>

### Liens

[1] <http://www.cget.gouv.fr/ressources/publications/comment-evaluer-les-contrats-de-ville>

[2] <https://irev.fr/action/cycle-qualification-levaluation-contrat-ville>

[3] [http://www.cget.gouv.fr/sites/cget.gouv.fr/files/atoms/files/cget\\_discriminations\\_pap.pdf](http://www.cget.gouv.fr/sites/cget.gouv.fr/files/atoms/files/cget_discriminations_pap.pdf)

[4] <https://irev.fr/actualit%C3%A9/evaluation-contrat-ville-maubeuge-val-sambre-valenciennes-m%C3%A9tropole-se-lancent>

[5] <https://irev.fr/taxonomy/term/4316>

[6] <https://irev.fr/taxonomy/term/3675>

[7] <https://irev.fr/taxonomy/term/3680>

[8] <https://irev.fr/taxonomy/term/3690>

[9] <https://irev.fr/taxonomy/term/3692>